

Centre de services scolaire de Charlevoix
Centre éducatif Saint-Aubin

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance régulière tenue
le mercredi 20 mai 2026 à 19h00 à la salle de
conférence du Centre administratif Baie-Saint-Paul.

PRÉSENCES :

- M^{mes} Sinthia Boivin, enseignante
 Manon Bouchard, enseignante
 Mélanie Buteau, personnel professionnel
 Stéphanie Chouinard, parent
 Karine Dufour, parent
 Eveline Fortin, enseignante
 Sandra Fortin, parent
 Christine Gagnon, membre de la communauté
 Isabelle Gauthier, parent
 Isabelle Labbé, parent
 Eve Marier-Marceau, directrice
 Nancy Paquet, enseignante
 Caroline Pilote, parent
 Stéphanie Presseau, enseignante
 Katy Tremblay, parent
- MM. Pierre Larouche, parent
 Mathieu Rousseau, enseignant

ABSENCES :

- M^{mes} Elizabeth Gaudreault, élève
 Frédérique Ménard, élève
- M. Jimmy Paradis, personnel de soutien

1. Mot de bienvenue, présences et régularité

Madame Sandra Fortin souhaite la bienvenue aux membres et leur rappelle l'importance de prévenir au plus tôt de leur absence afin de pouvoir garantir la tenue de la rencontre. Le quorum est atteint et la séance est déclarée régulière. Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative, est invitée à la séance de ce soir.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sandra Fortin procède à la lecture de l'ordre du jour.

CE-26-1173 Il est proposé par madame Caroline Pilote et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026

Madame Sandra Fortin fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026. Celui-ci est déclaré conforme.

CE-26-1174 Il est proposé par madame Eveline Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026.

3. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026

Madame Eve Marier-Marceau n'a aucun suivi à effectuer.

Madame Sandra Fortin s'enquiert de l'envoi des invitations pour le Gala des Semeurs, et madame Eve Marier-Marceau confirme que celles-ci ont été envoyées il y a plusieurs semaines.

4. **Suivi au comité de parents**

Madame Sandra Fortin assure le suivi de la rencontre de parents qui s'est tenue le 4 mai et au cours de laquelle le rapport annuel des activités 2024-2025 du Protecteur national de l'élève a été présenté.

5. **Questions du public**

Aucune question.

7. **Points de la direction**

7.1 Activités étudiantes

Madame Eve Marier-Marceau présente le tableau des activités étudiantes qui a été transmis aux membres en amont de la rencontre et elle précise l'ajout de la classe FPT à la sortie à l'aquarium déjà prévue pour la classe de CVPA.

CE-26-1175

Il est proposé par madame Katy Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les activités étudiantes telles que présentées.

7.2 Liste de fournitures scolaires

Madame Eve Marier-Marceau présente la liste de fournitures scolaires qui sera envoyée aux parents et précise que l'achat d'écouteurs filaires ne pouvait être rendu obligatoire. Il est donc simplement mentionné comme suggestion.

CE-26-1176

Il est proposé par madame Katy Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver la liste de fournitures scolaires, telles que présentées.

7.3 Suivi budgétaire

Madame Marianne Tremblay présente le budget de fonctionnement 2025-2026, lequel avait été transmis aux membres avant la rencontre. Elle précise que l'état de situation est daté du 7 avril et qu'à ce moment, 27 % de l'année restait à écouler, les dépenses progressant au même rythme.

Madame Sandra Fortin soulève ensuite la question des dépenses liées à la conservation des immeubles, dont les prévisions dépassent le montant actuellement disponible.

Madame Tremblay explique que cet écart sera compensé grâce à d'autres postes du budget de fonctionnement.

7.4 Règles de conduite

Madame Marier-Marceau présente le document du code de vie 2026-2027, transmis aux membres avant la rencontre. Elle précise que la seule modification apportée concerne le code vestimentaire.

À la suite d'une consultation de l'équipe enseignante, il a été constaté que la gestion des tenues lors des journées civiles et thématiques constituait un irritant.

Conseil d'établissement

En effet, ces situations pouvaient nuire au lien avec l'élève et générer de la frustration chez le personnel, puisque l'application de ces règles s'avère difficile au quotidien. Certains membres du personnel remettaient aussi en question l'aspect éthique du code en vigueur.

Ainsi, il a été décidé d'autoriser les élèves à porter les vêtements de leur choix lors des journées civiles et thématiques, à condition que ceux-ci ne comportent aucun logo, propos ou représentation :

- à caractère haineux;
- à connotation sexuelle;
- suggérant la consommation d'alcool ou de substances illicites.

CE-26-1177

Il est proposé par monsieur Pierre Larouche et résolu à l'unanimité d'approuver les règles de conduite, telles que présentées.

7.5 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Marier-Marceau présente les documents liés au plan de lutte contre l'intimidation et la violence, transmis aux membres avant la rencontre. Ces documents sont :

- **L'évaluation des mesures 2025-2026**, qui dresse un portrait de la situation, rappelle la distinction entre conflit et intimidation et met de l'avant le bouton «Dénoncer». Les constats principaux sont
 - une bonne utilisation de la trajectoire de signalement ;
 - le déploiement du comité *Bien dans mon école* ;
 - une hausse des cas de violence à caractère racial ;
 - une augmentation du nombre d'élèves affirmant ne pas avoir été intimidés.
- **Le document d'information 2026-2027**, destiné aux élèves et aux parents, qui présente les définitions essentielles et des outils accessibles en ligne.
- **La version provisoire du plan de lutte**, similaire à celle de l'an dernier, mis à jour avec les nouvelles statistiques. Il regroupe le portrait de la situation, les mesures de prévention et les modalités de signalement.

À la suite de la présentation, certains membres proposent de diffuser le document d'information sur la page Facebook de l'établissement et de le partager ponctuellement dans l'Info CESA afin de mieux faire connaître les ressources disponibles.

CE-26-1178

Il est proposé par madame Eveline Fortin et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

7.6 Terrain synthétique – Ville de Baie-Saint-Paul

Madame Marianne Tremblay présente le projet de la ville de Baie-Saint-Paul qui vise à remplacer une partie du terrain de soccer par un terrain synthétique. Cet aménagement ne requiert aucun coût pour l'école.

CE-26-1179

Il est proposé par madame Katy Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le projet du terrain synthétique de la ville de Baie-Saint-Paul, tel que présenté.

7.7 Mise à jour, organisation scolaire

Madame Eve Marier-Marceau apporte une mise à jour quant à l'organisation scolaire pour l'année 2026-2027. En effet, il a été décidé de ne pas ouvrir la concentration Sports de montagne pour les élèves de 1re et 2e secondaire pour l'année scolaire à venir, compte tenu d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Conseil d'établissement

Cette information étant jugée sensible, madame Eve Marier-Marceau demande aux membres de ne pas la divulguer avant qu'elle puisse elle-même la diffuser au cours de la semaine suivante.

7.8 Débarcadère

Madame Eve Marier-Marceau informe le présent comité que, en raison d'un bris de la machine d'impression, l'affichage dans la zone débarcadère n'a pas encore pu être réalisé. La machine venant d'être réparée, l'installation devrait avoir lieu au début du mois de juin, ou être reportée à la rentrée prochaine si les délais s'avéraient trop courts.

7.9 Repas conseil d'établissement – juin 2026

Pour le repas de fin d'année du conseil d'établissement, les membres ont choisi de se rassembler dans un restaurant de Baie-Saint-Paul.

Madame Eve Marier-Marceau et madame Marianne Tremblay consulteront différents restaurants de la ville et feront un retour aux membres par courriel.

- 8. **Point des élèves**
Aucun point à traiter.

- 9. **Point des membres du personnel**
Aucun point à traiter.

- 10. **Point des partenaires**
Aucun point à traiter.

- 11. **Levée de la rencontre**

CE-26-1180

Il est proposé par monsieur Mathieu Rousseau et résolu à l'unanimité de lever la rencontre, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 20h16.

Sandra Fortin, présidente

Émilie Garcia, secrétaire de la rencontre

Baie-Saint-Paul, le 20 mai 2026.